

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de représentés : 2
Nbre d'absent/excusé : 1*

*Date de convocation : 03/02/2017
Date d'affichage : 10/02/2017*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 7 février 2017

Le sept février deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BOILEAU Florent - M. BINET Frédéric
M. CARON Yves - Mme DELAVENNE Fabienne - M. GAUDRILLER
Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie) et Mme
CHAVERON Colette (Pouvoir à M. CARON Yves)

Etait absente : Mme CADET Vinciane

M. WALLET Jacky est nommé secrétaire de séance.

Objet : Achat d'une porte arrière à la Salle des Fêtes

Monsieur Yves CARON, adjoint au maire fait part au Conseil que la porte arrière de la salle des fêtes doit être remplacée pour la sécurité des usagers.

Il donne connaissance de deux devis de la société DECEUNINCK, située à Roye.

La société propose sur le premier devis, une porte en aluminium pour la somme de 3 756,78 € TTC et sur le deuxième devis, une porte en PVC pour la somme de 1 922,54 € TTC, dépose et pose comprise.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte de changer la porte arrière de la salle des fêtes
- Décide de retenir l'offre de la société DECEUNINCK pour la dépose et pose d'une porte en PVC pour la somme de 1 922,54 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant
- Décide que la dépense sera inscrite au budget primitif 2017 en section d'investissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET